

Modalités de sélections des jeunes sur les championnats de France de DUATHLON 2026.

Championnat de France de DUATHLON : 05 avril 2025 à TROYES

PRÉAMBULE :

L'objectif de la Ligue Réunion est de sélectionner les athlètes régionaux aux différentes épreuves nationales de façon à ce qu'ils puissent être performant sur celles-ci.

MODALITÉS GÉNÉRALES

1- Le Conseiller Technique de Ligue (CTL) est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation de l'équipe Technique Régionale.

2- Il est indispensable d'être « licencié compétition » au sein de la Ligue REUNION pour la saison 2026.

3- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés pour la compétition correspondante.

4- Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la Ligue Réunion triathlon, Le sélectionneur choisit les sélectionnés après consultation de l'E.T.R.

5- Après l'attribution des places aux sportifs selon le point 3, s'il reste des places à attribuer, Le sélectionneur peut, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, sélectionner ou non un ou des sportifs. Il sera tenu compte, de sa place au sélectif, des qualités spécifiques du sportif au regard du niveau du championnat de France, de l'état de forme et des éventuels incidents, empêchements auxquels il aurait été confronté au moment de la sélection et de son évolution probable.



6- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas attribuer des quotas réservés à la Ligue.

7- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité avec les objectifs de compétitivité du sportif.

8. En cas de réalisation des critères d'éligibilité ou d'accès à la sélection, le sélectionneur peut ne pas retenir un(e) athlète s'il juge que l'attitude, état d'esprit ou comportement sont contraires à l'esprit sportif et/ou peuvent nuire au collectif.

9- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements régionaux ou nationaux).

10- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la Fédération Française de Triathlon (F.F.Tri) aux règles en vigueur pour les Championnats de France.

11- La L.R.Tri. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif. En aucune manière, la L.R.Tri. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

Il est rappelé qu'à défaut d'avoir participé ou terminé dans le quota de l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL avant le ... via le [formulaire dédié](#).

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Exceptionnelle à la fédération à condition d'avoir un niveau sportif minimum, sans la certitude qu'elle soit accordée par la FFTRI (5 dossards par catégorie au niveau national).

Des chronos de référence sont demandés sur 400m natation 3000m course à pied (benjamins/minimes) ou 800m natation - 5000m course à pied (cadets/juniors). Des TESTS LIGUE REUNION pourront être organisés pour faciliter leur réalisation.



Principes de sélection :

- **Réalisation de minimas lors d'une même journée, sur les épreuves de course à pied, vélo et course à pied.**

ET

- **Classement lors d'une session sélective. (Le nombre de place attribué dépendra des quotas attribués par la Fédération)**

Les sessions de minimas se dérouleront sur les distances de course par catégorie d'âge.

Les distances sont données à titre indicatif, des mesures sur l'anneau de Cambaie permettront de donner les distances précises à parcourir lors des tests.

DUATHLON - PROJET des allures minimales 2026						
	Cap 1 (2,5km)		Vélo (10,54 km) 6T		Cap 2 (1,25 km)	
	Temps	Vitesse	Temps	Vitesse	Temps	Vitesse
Minime F	00:09:41	15,50	00:18:53	33,50	00:05:26	13,80
Minime G	00:08:20	18,00	00:17:20	36,50	00:04:41	16,00
	Cap 1 (5 km)		Vélo (19,36 km) 11T		Cap 2 (2,5 km)	
	Temps	Vitesse	Temps	Vitesse	Temps	Vitesse
Cadette	00:20:00	15,00	00:35:12	33,00	00:10:43	14,00
Cadet	00:16:13	18,50	00:30:34	38,00	00:08:49	17,00
Junior F	00:20:00	15,00	00:35:12	33,00	00:10:43	14,00
Junior G	00:16:13	18,50	00:29:47	39,00	00:09:02	16,60

Dates prévisionnelles pour le TEST : **15 février et 22 Mars à St Paul autour du stade de Cambaie.**

Date pour le sélectif : **Duathlon de la JAMAÏQUE 7 MARS**

Déroulement de l'épreuve :

- Une première épreuve de course à pied (2,5km ou 5km)
- Une deuxième épreuve d'enchaînement Vélo+ CAP (10km+1,25km ou 20km + 2,5 km)



(Le départ de la deuxième épreuve sera donné en « poursuite » en conservant les écarts de la première CAP.

De plus, pour le second départ les athlètes partiront avec leurs baskets aux pieds. Ils devront rentrer dans la zone de transition et effectuer leur T2 avant de partir pour le vélo.

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE :

Une ou plusieurs qualifications exceptionnelles peuvent être attribuées par le Directeur Technique National pour des athlètes de nationalité française ou étrangère.

Tableaux des temps demandés (inférieur ou égal à) :

POUR LE DUATHLON : **3000m (MI) ou 5000m (CA et JU)**

MIF 11'40
MIM 10'20
CAF 19'00
CAM 16'20
JUF 19'00
JUM 16'00

Concernant le déroulement du DUATHLON de la Jamaïque :

- 2 Demi-finales sélectives Réservee aux jeunes (1 fille /1 garçon)
- Distances adaptées au sélectif : 2,5KM CAP + 8T + 1,5km

